

(AUTO)PORTRAIT D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

FAITS SAILLANTS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille



Centre d'études interdisciplinaires
sur le développement de l'enfant
et la famille



Rédaction de l'({auto})portrait des OCF

Carl Lacharité
Marleen Baker
Jean-Pierre Gagnier

Université du Québec à Trois-Rivières

Nicole Déziel
Judith Poirier
Hanny Rasmussen
Johanne Lachance
Louisane Côté

*Fédération québécoise des organismes
communautaires Famille*

Rédaction des faits saillants

Geneviève Beaumont-Frenette
Johanne Lachance
Nicole Déziel

Octobre 2012

Les pages citées de cette synthèse
réfèrent directement à l'({auto})portrait
des OCF, disponible pour les membres de
la FQOCF en version électronique ou papier
accueil@fqocf.org

Le projet AGORA est soutenu financièrement par :



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Cette présentation des faits saillants de l'(auto)portrait des OCF ne se veut pas un résumé exhaustif de toutes les informations contenues dans celui-ci, mais vise plutôt à en faire ressortir les éléments les plus marquants. La lecture de l'(auto)portrait offrira une compréhension plus spécifique des éléments énoncés dans le document complet, par exemple, la méthodologie utilisée, chacun des axes et résultats traités ainsi que les conclusions avancées.

L'(auto)portrait des OCF se veut une étude descriptive issue de diverses entrevues avec des organismes communautaires Famille (OCF). Il s'appuie sur la générosité de plusieurs dizaines de personnes œuvrant en OCF à travers le Québec, celle des agentes de liaison ainsi que la collaboration des membres du comité PACAF du projet AGORA. Cette générosité s'est traduite par des réflexions, des anecdotes et des descriptions de ce que les parents et les enfants viennent chercher pour eux-mêmes dans les organismes et de ce que les équipes font quotidiennement pour leur répondre.

Cet (auto)portrait est donc intitulé comme tel puisqu'il inclut, d'une part, la vision interne à travers l'implication à toutes les étapes d'acteurs du mouvement et, d'autre part, une approche externe grâce au travail de chercheurs du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille.

Cette étude poursuit d'abord l'objectif de dresser un portrait du mouvement avant la mise en œuvre du projet AGORA¹. Le but visé est de décrire la diversité des OCF ainsi que les zones de convergence dans la structure et le fonctionnement des organismes. Elle permettra également de nourrir la réflexion entourant les activités et les savoirs qui émergeront dans le cadre de celui-ci. À terme, cet (auto)portrait permettra à l'équipe d'évaluation de constater les résultats et impacts du projet AGORA.

L'étude couvre 29 OCF de diverses tailles et rejoignant plusieurs types de familles. On y trouve des OCF œuvrant en milieu rural, urbain et mixte, provenant de tous les territoires définis dans le cadre du projet AGORA. Les données ont été recueillies, pour la plupart, par le biais d'entrevues avec la direction ou avec la direction et un membre du personnel. Les informations ont été rassemblées en trois axes thématiques, décrits ci-après.

1. Le projet AGORA est une initiative de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) qui vise, par le biais d'ateliers réflexifs organisés autour de quatre thématiques annuelles, à enrichir les pratiques d'accompagnement des familles et de gestion dans les OCF. Plus d'informations à cet effet dans le dépliant du projet AGORA ainsi que le modèle logique remis aux membres de la FQOCF.

1. PREMIER AXE : LES DÉFIS DE GESTION DANS LES OCF

Il faut d'abord mettre en lumière que, dans le présent (auto)portrait, les « aspects et les préoccupations liées à la gestion d'un OCF émergent de manière particulièrement saillantes parce que le principal interlocuteur des agentes de liaison dans la collecte d'information sur l'OCF est sa directrice ou son directeur. » (page 6)

Cet axe thématique peut être subdivisé en trois thèmes, reflétant des défis et préoccupations communs aux OCF étudiés.

1.1 Assurer la relève

Le défi d'assurer la relève comporte deux dimensions. D'une part, les directions d'OCF se soucient d'assurer la relève dans le cadre de leurs responsabilités, c'est-à-dire d'assurer le renouvellement et la stabilité au sein du personnel (incluant la direction). D'autre part, une préoccupation qualitative quant à la relève a été aussi observée. Cette préoccupation révèle un « objectif qui est de l'ordre de la conservation d'un patrimoine ». L'on souhaite renouveler le personnel, mais l'on souhaite aussi que ce dernier partage les valeurs, les convictions et l'engagement qui sont à l'origine de la fondation de l'OCF. « En fait, c'est la finalité de l'action communautaire autonome – c'est-à-dire la transformation ou le changement social – qui semblerait être le principal enjeu de cette confrontation entre une vision « engagée » partagée par certains et une vision plus rationnelle et polycentrique du travail en OCF ». (page 8)

1.2 Conscientiser et tenir compte de l'environnement politique

Les OCF ne travaillent pas en vase clos. Ils doivent naviguer dans un contexte social et politique plus ou moins favorable et cela influencera les actions qu'ils seront à même de mener. En tant que « forme de mouvement social et dans un objectif de transformation sociale », les OCF tentent d'influencer ce contexte en retour. Il faut également préciser que le discours actuel dominant sur la famille valorise les actions préventives auprès des jeunes enfants et, dans la mesure où la famille est un objet politisé, ce contexte présente un défi pour les OCF (pages 8-9).

Au sein des OCF, on constate aussi que « c'est largement la directrice ou le directeur de l'OCF qui a le rôle d'évoluer dans l'environnement politique de l'organisme » (page 10). Ce constat soulève une question : l'ensemble du personnel des OCF devrait-il pouvoir le faire ?

1.3 La structure de gouvernance

Alors que l'on convient normalement que le rôle d'un conseil d'administration (CA) est de donner les grandes orientations à un organisme ainsi que d'en superviser la mise en œuvre générale, l'étude constate que ce « rôle spécifique du CA était principalement assumé par la direction de l'organisme ou par la direction et la présidence du CA ». Cette situation soulève deux questionnements :

- Quelles sont « les ressources que les OCF ont pour mettre en place des conseils d'administration qui sont en mesure de remplir les fonctions attendues de ce niveau de gestion » ? (page 12)
- Comment s'assurer que, compte-tenu des ressources disponibles, les OCF puissent mettre en place et maintenir des CA dynamiques ?

L'étude met en lumière le besoin criant de connaître les particularités des OCF et les difficultés propres aux organismes de petite taille. Il sera dès lors possible d'adopter des mesures appropriées en soutien aux OCF. Parmi les défis spécifiques aux petits organismes, l'on retrouve : concentration des responsabilités et des pouvoirs ; difficulté pour l'organisme de prendre du recul par rapport à ses pratiques de gestion et de gouvernance ; financement limité.

Par ailleurs, les petits organismes présentent certains avantages : proximité entre les membres de l'équipe, proximité avec le milieu (bénévoles, familles, etc.) et flexibilité.

2. DEUXIÈME AXE : LE DISCOURS SUR L'ACTION AUPRÈS DES FAMILLES DANS LES OCF

2.1 Des contradictions dans le discours sur les familles, les parents et les enfants

Ce discours est d'abord inclusif, « nous accueillons toutes les familles », même si ce sont principalement des familles avec de jeunes enfants qui fréquentent les OCF rencontrés. De plus, bien que les OCF ne souhaitent pas relayer le discours social dominant sur les familles et les parents en situation de vulnérabilité, le discours sur les enfants, lui, est d'abord articulé autour de leur développement psychologique. Cela semble à prime abord coïncider avec le discours social dominant actuel. Les efforts des OCF pour « mettre en forme une autre représentation de la parentalité, de l'exercice des rôles parentaux, des relations parent-enfant et de la coparentalité risquent fort d'entrer en contradiction avec les éléments implicites qui évoquent ces thèmes à l'intérieur du discours dominant sur les enfants. » [page 16]

2.2 Le discours sur les actions des OCF auprès des familles

Deux manières de décrire les actions ont été observées au cours de l'étude :

- Discours pragmatique : présentation des diverses actions et activités « à travers une énumération détaillée des activités qui ont cours dans leur organisme » [page 17]
- Discours conceptualisant, qui organise (voire justifie) les actions de l'OCF autour « d'une conception particulière de la vie familiale, de l'expérience parentale et du bien-être des enfants de même qu'une conception particulière de la réponse sociale aux besoins des familles » [page 18]. Ce discours vient habituellement compléter le discours pragmatique.

Deux logiques d'action peuvent être dégagées des entretiens avec les OCF :

- Une réponse professionnelle spécialisée (en prolongement des services sociaux gouvernementaux) et associée notamment au fait de proposer des solutions individuelles aux difficultés vécues par la famille, le parent ou l'enfant. Cette logique a tendance à apparaître dans les OCF en lien avec la présence d'enfants et d'activités les concernant directement.
- Une réponse collective et contextualisée, liée à une logique d'action collective qui questionne davantage la réponse professionnelle spécialisée et qui tente de prendre en compte les racines socioculturelles, économiques et autres des problèmes vécus par les familles [page 19].

3. TROISIÈME AXE : L'IMPLICATION DES OCF DANS LEUR MILIEU

Les OCF, dans leur presque totalité, sont fortement ancrés dans les dynamiques de concertation locales et régionales. Cette inscription est nécessaire pour se faire connaître (et reconnaître), établir des partenariats, obtenir du financement ou se voir « référer » des familles. À ce titre, plusieurs OCF entretiennent un lien privilégié avec les centres de Santé et de Services sociaux (CSSS). Les changements intervenus depuis le transfert des OCF au ministère responsable de la famille dans le cadre de la *Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire* en 2001 ont eu pour effet de multiplier les lieux de concertation pour les OCF (interlocuteurs, partenaires, etc.). Cette situation semble avoir diminué de manière substantielle leur pouvoir d'influence [page 20].

4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

4.1 La diversité, une caractéristique des OCF

Les OCF étudiés sont très diversifiés, notamment quant à leur structure, leur gouvernance, leurs locaux, les modes de participation des parents, leur discours et l'interprétation des besoins des familles.

Par ailleurs, ils partagent certaines valeurs : l'écoute des parents, l'importance accordée à l'accompagnement des parents, le rôle central des parents dans l'éducation des enfants, le respect du caractère unique des personnes et l'ouverture à toutes les familles.

Parmi les autres points communs observés, on note « l'importance de même que la nature du partenariat entre l'organisme et le milieu local et régional, la présence de bénévoles dans l'organisme ainsi que l'accueil de stagiaires, donc l'organisme comme lieu de formation. » [page 21]

4.2 Un sentiment d'appartenance au mouvement d'action communautaire autonome Famille

Il s'agit de l'un des défis identifiés par l'étude et qui pourrait faire l'objet d'une réflexion plus large dans le cadre du projet AGORA. Ce défi est particulièrement pertinent pour la FQOCF. Il met en lumière la nécessité pour la Fédération de bien connaître les réalités et préoccupations de ses membres afin d'y apporter une réponse, voire un accompagnement, appropriée.

4.3 Les partenariats locaux intersectoriels

Ce défi rassemble toutes les questions liées au « maillage des OCF et des établissements publics œuvrant auprès des familles, des parents et des enfants » (page 22). Ayant une mission large à l'égard des familles et étant des organismes très flexibles, les OCF sont des partenaires intéressants dans leurs milieux respectifs.

Cependant, on dénote une certaine vulnérabilité des OCF dans ce que l'on pourrait appeler le « jeu partenarial ». En effet, leur petite taille les rend susceptibles d'être influencés par un partenaire ou une instance incontournable qui a beaucoup de poids local ou régional, adoptant alors « des mécanismes qui sont plus ou moins cohérents avec leur culture organisationnelle et sectorielle » (page 24). De plus, leur autonomie, gage de flexibilité, « peut provoquer de l'isolement si elle n'est pas accompagnée d'un fort sentiment d'appartenance à un mouvement plus large et par des liens concrets avec des instances fédératives qui regroupent d'autres OCF » (page 24).

Dans un contexte de rapprochement avec les CSSS et les milieux scolaires, comment établir des partenariats qui respectent la philosophie alternative au cœur de la mission des OCF ? Comment faire en sorte que leur grande flexibilité ne joue pas en leur défaveur ? L'étude recommande sur ce point « un partage d'expériences [...] de même qu'une analyse plus poussée liée au partenariat intersectoriel dans le but de produire des lignes directrices pour les OCF » (page 24).

4.4 La structuration d'un discours sur les pratiques en OCF ainsi que les communautés de pratiques et de savoirs dans le cadre du projet AGORA

Cette tâche est d'abord et avant tout collective. Elle repose, entre autres, sur un travail de mémoire visant à conserver certains éléments de la culture des OCF et à conceptualiser leur pratique. « L'approche centrée sur des valeurs (plutôt que sur des données probantes) qui caractérisent les actions et les pratiques des OCF nécessite que ces valeurs soient explicitées et que des liens formels soient établis entre celles-ci et les actions/pratiques. » (page 26) Ces valeurs devraient s'exprimer dans un langage accessible aux parents.

5. CONCLUSION

Trois grands constats émergent de l'([auto])portrait :

- « Il existe une base de convergence parmi les OCF participants, notamment dans le partage de certaines valeurs associées au mouvement d'action communautaire autonome Famille, dans les formes d'activités qu'on y retrouve et dans la nature de leur implication dans le milieu local ;
- Il existe aussi une grande diversité dans la structure de gestion de l'organisme, l'aménagement de l'espace physique qu'il occupe, le langage qu'il emploie pour décrire les familles ainsi que pour décrire ses pratiques. (...) ;
- Les OCF sont des organismes autonomes, mais ils déploient une somme considérable d'efforts à être des partenaires des établissements publics qui œuvrent auprès des familles. Ces efforts d'action en partenariat peuvent toutefois déboucher sur des pièges tels que l'isolement de leur propre base identitaire (...) et ce que l'on pourrait appeler des effets de colonisation par des discours extérieurs qui ne sont pas toujours compatibles avec les valeurs qui les définissent. » (pages 26-27).

Les auteurs recommandent en outre au mouvement des OCF de structurer un discours explicite sur :

- les valeurs qui les définissent ainsi que sur leurs pratiques ;
- les enfants, qui s'éloignent du discours social dominant et qui devrait correspondre aux valeurs et aux pratiques qui caractérisent les OCF.

« À court terme, ce travail ouvre des pistes d'application pertinentes à la réalisation du projet AGORA (...). À moyen ou long terme, il interpelle la FQOCF sur son rôle dans le développement et le soutien aux pratiques dans les OCF » (page 27).



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

222, avenue Victoria, Saint-Lambert (Québec) J4P 2H6

Tél. 450 466-2538 • Sans frais 1 866 982-9990 • Téléc. 450 466-4196

accueil@fqocf.org • www.fqocf.org